

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/5

9 décembre 1996

(96-5176)

CONFERENCE MINISTERIELLE  
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

## ETATS-UNIS

### Déclaration de S.E. Mme Charlene Barshefsky Représentante des Etats-Unis pour les questions commerciales internationales par intérim

Au nom de la délégation des Etats-Unis je tiens à exprimer notre gratitude au Premier Ministre de Singapour M. Goh, au Ministre du commerce M. Yeo, ainsi qu'au gouvernement de notre pays hôte, au Président du Conseil général l'Ambassadeur Rossier et au Directeur général de l'OMC, M. Ruggiero, ainsi qu'au personnel de l'Organisation pour leur contribution à la préparation de cette réunion inaugurale de l'Organisation mondiale du commerce, qui fera date dans l'histoire. Merci à tous de votre généreuse participation.

La création du GATT, voici plus d'un demi-siècle, a marqué le début d'une ère de libéralisation des échanges sans précédent dans l'histoire mondiale. Combien de ceux qui assistaient à cet événement auraient pu imaginer la formidable croissance du commerce mondial - 80 pour cent en volume pour les dix dernières années à peine - qui a tant fait pour la prospérité de l'humanité? Le GATT a réussi parce que nous avons persévéré dans l'élimination des obstacles qui empêchent les hommes d'aujourd'hui de profiter des avantages de la liberté et de l'équité des échanges. Nous avons rencontré de nouveaux défis, et nous nous sommes attachés ensemble à saisir les nouvelles chances qui s'offraient à nous.

A cette première réunion ministérielle de l'OMC, nous devons faire preuve de la même détermination pour poursuivre sur la voie de la libéralisation des échanges. Nous devons montrer au monde que l'OMC est une institution dynamique, qui jette les bases d'une nouvelle ère de prospérité à l'échelle mondiale. Comme nos prédécesseurs, nous devons saisir les nouvelles chances qui s'offrent à nous.

L'économie mondiale ne nous attendra pas. Sur toute la planète, le progrès technique avance à vive allure à l'Ouest comme à l'Est. Nous saluons l'esprit visionnaire de M. Mahathir, qui propose la création d'un "Super couloir multimédia" conduisant à une ville des technologies de l'information de 100 000 habitants et à la création du premier gouvernement du monde fonctionnant sans papiers d'ici l'an 2000. Selon les chiffres de la Banque mondiale, le monde devra investir 1,5 billion de dollars dans les dix prochaines années dans une infrastructure de grande qualité, dans les technologies d'information de pointe et dans les systèmes de télécommunication.

Nous avons la possibilité de relever ces défis. Si nous aboutissons dans trois grands domaines de négociations - technologies de l'information, services de télécommunication de base et services financiers - nous serons en mesure de mettre en place l'infrastructure que requiert l'économie mondiale plus étroitement reliée qui sera celle du XXI<sup>e</sup> siècle.

Dans le premier domaine, l'accord sur les technologies de l'information serait la première occasion pour l'OMC de faire la démonstration de sa capacité d'avancer au rythme du monde en mutation dans lequel nous vivons. Créer un environnement exempt de droits pour le commerce des produits

des technologies de l'information nous permettrait de faire baisser les coûts pour les consommateurs, de rendre nos entreprises plus compétitives et d'offrir à nos économies dans leur totalité la possibilité de bénéficier des avantages dont s'accompagne l'accès à de plus amples informations.

Il se peut que le principal avantage qui en découlera pour nos économies se situe sur un plan plus général. Ces produits sont de plus en plus utilisés dans presque tous les grands secteurs industriels. Les plus gros utilisateurs de semi-conducteurs du monde sont les fabricants d'automobiles. Les ordinateurs et les machines informatisées sont de plus en plus indispensables dans le secteur des textiles et de la confection et dans la sidérurgie. Et nous savons tous à quel point un système moderne de télécommunication est vital pour la croissance de nos économies.

C'est pourquoi nous devons arriver à un accord cette semaine. Les dernières questions en suspens devraient pouvoir être résolues. Nous avons une occasion historique d'éliminer les droits sur ces produits. Ne la laissons pas passer.

Le deuxième défi que nous avons à relever est de faire diligence afin de mener à bien les négociations sur les télécommunications de base avant le 15 février 1997. Pour les investisseurs, la prévisibilité des télécommunications est de plus en plus indissociable d'un régime de commerce international et d'investissement qui fonctionne bien. Les télécommunications sont un secteur stratégique, qui est source de croissance économique et d'emploi. Si nous aboutissons à l'OMC, la libéralisation des télécommunications de base stimulera l'investissement et l'utilisation de nouvelles technologies dans des zones géographiques et des secteurs de produits plus vastes.

Les Etats-Unis et l'Europe ont annoncé récemment une amélioration des offres présentées dans les négociations sur les télécommunications de base, et nous invitons instamment les autres pays à faire de même. Nous espérons vivement qu'ils le feront. Il restera si peu de temps pour mener à bien ces négociations après la réunion ministérielle que nous espérons que tous les Membres de l'OMC contribueront concrètement à un accord offrant des possibilités en matière d'accès aux marchés et d'investissement pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

Mais, soyons clairs. A l'heure actuelle, près de la moitié des recettes mondiales provenant des télécommunications sont imputables aux Etats-Unis. Nous ne pouvons pas, et nous ne voulons pas, nous retrouver dans une situation dans laquelle nous ne pourrions pas opérer sur l'autre moitié des marchés mondiaux. Nous sommes prêts à montrer la voie en étant les premiers à faire une offre optimale, mais nous n'aboutirons pas tant que les autres n'en présenteront pas aussi à titre de réciprocité.

J'en arrive ainsi à la troisième série de négociations critiques: les négociations sur les services financiers. Nous sommes résolus quant à nous à arriver à un accord complet et substantiel d'ici la fin de l'année prochaine. Nos premières tentatives n'ont pas abouti. Pourquoi? Parce que les engagements de pays importants étaient très inférieurs à ce qui était nécessaire pour arriver à un accord de libéralisation authentique. En fait, certains pays ne voulaient même pas s'engager à maintenir leur niveau de libéralisation existant. Pour que les travaux en la matière aboutissent, il est capital que les Membres de l'OMC améliorent sensiblement leurs engagements sur la base des principes de l'AGCS en matière d'accès aux marchés, de traitement national et de régime NPF.

Nous sommes convaincus qu'un accord est possible. Nous pouvons et nous devons examiner de plus près les engagements de mise en oeuvre progressive, le cas échéant, afin d'être assurés qu'au terme d'un délai raisonnable nos fournisseurs de services financiers bénéficieront sur les marchés importants d'un accès au marché et d'un traitement national presque total. Les avantages de la consolidation de régimes ouverts dans ce secteur devraient être évidents: amélioration de l'accès aux capitaux internationaux et renforcement de l'"infrastructure" permettant de soutenir la croissance des investissements et la croissance économique.

Si nous aboutissons dans les négociations sur l'accord sur les technologies de l'information et sur les télécommunications de base et dans les négociations sur les services financiers qui sont imminentes, nous aurons fait un grand pas vers l'édification du type d'économie mondiale qui profitera à tous les citoyens de nos pays.

Il est évident que ce que nous envisageons pour l'OMC ne se limite pas à ces trois domaines de négociation. Pour que l'Organisation conserve son utilité et réponde aux nouvelles réalités commerciales, nous devons penser à l'avenir et susciter davantage de possibilités d'accès aux marchés et, si nécessaire, instaurer de nouvelles règles.

Les travaux doivent se poursuivre dans de nombreux domaines. Ceux qui ont déjà bénéficié du système de commerce mondial doivent concevoir de nouveaux moyens afin de permettre à ceux qui sont moins avantagés d'en récolter les fruits. Les efforts de réformes requis au titre de l'Accord sur l'agriculture doivent continuer. L'OMC ne doit pas se borner à encourager de nouvelles réductions des droits de douane et des subventions; elle doit mettre au point des disciplines permettant de lutter contre les subventions déguisées et les formes de protection non traditionnelles, comme les activités dépourvues de transparence et suivies d'effets restrictifs sur les échanges qui sont celles des entreprises commerciales d'Etat. L'Accord sur les ADPIC doit être mis en oeuvre intégralement dans les meilleurs délais et les obligations existantes doivent être respectées dès à présent. Nous devons aussi continuer de faire en sorte que l'OMC soit une organisation ouverte et transparente. L'accès d'observateurs extérieurs à la présente réunion ministérielle va dans ce sens. Nous aborderons plus à fond ces questions, ainsi que d'autres, au cours des séances de travail.

Le public aurait davantage confiance dans l'honnêteté des décisions prises en matière de marchés publics si tous les pays Membres de l'OMC adhéraient à des normes de base en matière de transparence et de respect des formes régulières. Nous pensons que le moment est venu de poser les jalons d'un accord de l'OMC sur la transparence des marchés publics.

Le Comité du commerce et de l'environnement doit poursuivre sa tâche, étant donné la contribution qui peut être apportée au développement durable lorsque la libéralisation du commerce vient compléter des politiques environnementales appropriées au niveau national. Il est capital pour la crédibilité de l'OMC que le Comité adopte une approche plus nuancée en matière de commerce et d'environnement, et prenne pleinement en compte l'un et l'autre élément. Le mandat qui a été défini en matière de développement durable au Sommet de Rio exige de la part de l'OMC plus qu'un simple comité. Croissance et développement durables devraient sous-tendre tous les travaux de l'Organisation.

En ce qui concerne l'élargissement du programme de travail de l'OMC, nous sommes prêts à tenter de déterminer si l'OMC doit commencer à examiner attentivement de nouvelles questions dont certains pensent qu'elles devraient être débattues. Comme d'autres, nous pensons qu'il importe d'arriver à un juste équilibre des intérêts. C'est pourquoi nous nous sommes dits prêts à nous joindre aux Membres qui sont partisans d'un programme de travail modeste dans le domaine de l'investissement et de la concurrence, à l'intérieur d'un programme de travail global équilibré.

Pour rester viable, l'OMC doit prendre en compte les besoins des populations qui participent au commerce mondial. Dans les années à venir, chacun de nos pays va être de plus en plus confronté à la mondialisation et nous devons aider les travailleurs à s'adapter à un système de commerce ouvert et à en tirer profit. Nous devons faire davantage pour reconnaître qu'il existe une synergie entre un système de commerce ouvert et le respect de normes du travail fondamentales.

C'est pourquoi nous espérons arriver à un accord sur le fait que l'OMC devrait, en coopération avec l'Organisation internationale du travail, étudier plus en détail l'importance du lien entre le commerce et les normes du travail. Nous croyons fermement que l'accroissement des échanges et la croissance

économique qui en résulte devraient ouvrir sur un meilleur respect des droits de l'homme fondamentaux qui sont au coeur de notre proposition au sujet des normes de travail fondamentales.

Nous ne proposons ni un accord sur les salaires minimums, ni des changements qui risqueraient de faire perdre aux pays producteurs à bas salaires leur avantage comparatif, ni le recours à des mesures protectionnistes pour mettre en application les normes du travail. Nous proposons que les problèmes des travailleurs, qui redoutent que la libéralisation du commerce ne conduise à des distorsions, soient pris en compte dans un programme de travail modeste à l'OMC. La libéralisation du commerce n'est possible que s'il existe un soutien au niveau national; ce soutien et celui dont l'OMC fait l'objet ne feront que s'effriter si nous ne sommes pas en mesure de prendre en compte les problèmes des travailleurs et de montrer que le commerce mène à une prospérité tangible.

L'avenir ne manque pas de défis, mais je suis extrêmement optimiste. Nous pouvons cette semaine lancer un fort message attestant que l'OMC a la volonté et la détermination d'aller de l'avant et qu'elle est prête à devenir l'institution forte, dynamique et pragmatique que nous voulons tous qu'elle soit. En nous attelant énergiquement à la tâche, nous serons en mesure de perpétuer la tradition historique de libéralisation du commerce à laquelle nous sommes attachés.